



# Rapport d'activité 2018-2019

## Rapport du directeur pour l'année 2018-2019

Cette année, le nombre de nos élèves est resté stable par rapport à l'exercice précédent.

Il y a eu beaucoup d'aubades et auditions au cours de l'année. Le traditionnel concert de groupes de l'hiver a vu nos musiciens en herbe se surpasser, allant jusqu'à interpréter un concerto pour piano et orchestre de Bach ! Les lectures par Raphaël Sudan nous ont menés dans le monde fascinant de Franz Liszt. En mai 2019, nous avons eu l'insigne honneur d'accueillir et héberger le pianiste virtuose catalan Josep Colom, le temps d'un récital et d'une journée de cours de maître dont ont bénéficié nos élèves. Puis les 5 auditions de fin d'année se sont déroulées à la Grande salle de Rossinière – par une météo caniculaire – et nous ont permis d'apprécier tout le travail et le progrès effectués. Ces auditions ont précédé les examens (cf. « Examens »), qu'ont réussis 17 élèves.

### 1. Elèves

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, 112 élèves suivaient des cours à l'Ecole de Musique : 109 en cours individuels (15 instruments différents + chant) et 3 en cours collectifs (flûte de bambou).

Cours enseignés	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Piano	51	47	40	35	39	34	31
Batterie	5	5	5	6	8	6	6
Xylophone	1	1	1	1	1	1	1
Flûte à bec	2	2	2	2	4	2	1
Flûte de bambou	4	4	4	5	6	5	7
Flûte traversière	5	4	3	3	5	5	4
Clarinette	2	3	3	3	3	2	2
Saxophone	2	1	1	1	1	1	-
Cuivres – cor des alpes	15	14	10	9	11	10	9
Accordéon	5	5	4	3	2	1	2
Violon (méthode trad.)	7	6	3	2	2	1	2
Violon Suzuki	-	21	19	19	21	23	24
Violoncelle	-	-	-	-	-	7	6
Guitare	10	17	19	7	6	7	7
Guitare électrique	3	3	2	2	-	-	-
Chant	13	16	18	14	13	11	10
Initiation musicale	17	16	13	6	-	-	-
Solfège/Impro 16-17		5	2	3	4	-	-
<b>Total cours</b>	142	160	149	121	126	116	112

Nombre de membres cotisants en 2017-2018 : 92 (on s'inscrit volontiers en famille !)

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Boris Fringeli, Case postale 72, 1660 Château-d'Oex

Tél. 026 928 28 38 / 079 291 38 80 e-mail : boris.fringeli@bluewin.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)  
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamont, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

La provenance des élèves (enfants uniquement !) est la suivante (octobre 2018) :

Commune	2018-2019
Château-d'Oex	59
Rossinière	15
Rougemont	6
Hors Pays-d'Enhaut	15

## 2. Corps enseignant

Liste des professeur-e-s de l'Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut en 2018 - 2019 :

Baechler Marie-France	Chant (classique & variété)
Beaud Sylvie	Flûte de bambou (en groupe ou individuellement)
Faivre Michel	Violoncelle
Ferreira Bruno	Batterie, percussion, xylophone
Fringeli Boris	Piano
Gretillat Valérie	Violon Suzuki (dès 4 ans)
Kuhn Michel	Guitares acoustique, électrique et basse
Levi Eran	Cuivres, cor des alpes
Maier Gisela	Flûte traversière
Pasquier Emmanuel	Violon
Prin Muriel	Piano
Sudan Raphaël	Piano
Tille Marylène	Accordéon
Vonesch Claudia	Flûte à bec, clarinette, saxophone

Les 14 professeur-e-s ont totalisé ensemble près de 2400 heures d'enseignement sur l'année 2018 - 2019, soit une moyenne de plus de 66 heures de cours par semaine (sur 36 semaines). Après 35 (!) années d'enseignement passionné de l'accordéon, Mme Marylène Tille a fait valoir son droit à une retraite anticipée amplement méritée. Merci infiniment, Marylène, pour votre engagement inlassable et les nombreuses et belles réalisations de votre classe d'accordéon. Bonne, heureuse et active retraite !

## 3. Auditions et concerts de l'Ecole de Musique

Le 23 février 2019 s'est tenu notre traditionnel concert de groupes, dans une Grande salle de Rougemont bien occupée. Une fois de plus, jouer avec un ou deux collègues s'avère une expérience inoubliable. Le point d'orgue fut magnifique, avec Delphine Berdoz, piano, interprétant, en complicité avec le Petit Orchestre du Pays-d'Enhaut, le Concerto BWV 1055 de J.S. Bach. Que tous les acteurs de cette magnifique soirée soient vivement remerciés !

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Boris Fringeli, Case postale 72, 1660 Château-d'Oex

Tél. 026 928 28 38 / 079 291 38 80 e-mail : boris.fringeli@bluewin.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)  
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamon, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

Comme c'est désormais la tradition, les **auditions de fin d'année** se sont déroulées la même semaine, au même lieu, i.e. la Grande salle de Rossinière, les 24, 25, 26, 27 et 28 juin 2019. Tous nos élèves non adultes y ont participé.

Un grand merci à tous les membres du comité, aux parents d'élèves et à toutes les personnes qui nous aident à l'organisation des concerts et auditions (mise en scène, décoration, confection de pâtisseries, transport d'instruments, verrées, rangements), ainsi qu'aux 4 Communes pour la mise à disposition gratuite des salles !

#### **4. Examens**

Notre 9<sup>e</sup> session d'examens s'est une fois de plus fort bien passée, puisque les 17 élèves concernés cette année ont réussi leur passage au palier suivant. Une fois de plus, il nous a été agréable de constater que les candidats, quel que soit leur niveau, étaient bien préparés. Nous les félicitons, ainsi que leurs professeurs et parents, qui les ont soutenus et encouragés tout au long de l'année. Nous utilisons les plans d'études de la FEM (Fondation pour l'Enseignement de la Musique). Les niveaux, que 3 années d'études séparent, sont les suivants : Elémentaire, Moyen, Secondaire, Secondaire supérieur et Entrée en certificat. Voici la liste des lauréats (dans l'ordre de passage) avec leur niveau :

Classe de violon Suzuki de Valérie Gretillat (experte : Alba Cirafici), le 20 juin

Entrée en Élémentaire : Aloïs Lugin et Loïse Nicolet ; Élémentaire II : Léane et Saskia Combremont, Louise Mottier et Grégoire Widmer ; entrée en Moyen : Camille Gagnebin ; Moyen III : Sefora Vasile ; Entrée en Secondaire : Julie Vuadens et Lauranne Zulauf (excellent)

Classes de piano (experte : Marlyse Fasel), le 22 juin

Élèves de Raphaël Sudan : Arthur Dromelet, entrée en Secondaire supérieur ; Clément Gretillat, complément d'entrée en Secondaire supérieur ; Delphine Berdoz, entrée en Certificat  
Élèves de Muriel Prin : Lucius Henchoz, entrée en Élémentaire ; Amélie Weiss, entrée en Secondaire

Classe de cuivres d'Eran Levi (expert : Stéphane Challande), le 22 juin

Entrée en Moyen : Lisa Zulauff (cornet Sib) et Ethan Morier (alto Mib)

Tout comme pour les auditions de fin d'année, les examens ont un caractère obligatoire. Rappelons que nous sommes une école subventionnée à hauteur de 60%. A ce jour, près de 140 examens se sont déroulés sans aucun échec : c'est dire si les élèves sont bien préparés. Toute ma gratitude va envers eux et leurs professeurs.

#### **5. Comptes de l'Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut**

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Boris Fringeli, Case postale 72, 1660 Château-d'Oex

Tél. 026 928 28 38 / 079 291 38 80 e-mail : boris.fringeli@bluewin.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)  
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamont, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

Compte d'exploitation de l'exercice 2018-2019 (01.08.2018 - 31.07.2019)

		Année précédente exercice 2017/2018	Résultat 2018/2019	Différence
<b>3010</b>	<b>Achats d'instruments et matériel</b>	<b>-959.10</b>	<b>0.00</b>	<b>-959.10</b>
4000	Salaires professeurs	-231 065.85	-224 722.33	-6 343.52
4002	Accompagnement des <20 ans	-1 395.00	-1 720.00	325.00
4003	Accompagnement des adultes	-630.00	-650.00	20.00
	<b>Salaires professeurs</b>	<b>-233 090.85</b>	<b>-227 092.33</b>	<b>-5 998.52</b>
4005	Salaire direction	-21 346.00	-21 346.00	0.00
4008	Salaire secrétariat-caisse	-2 111.40	-2 339.10	227.70
	<b>Salaires direction et secrétariat</b>	<b>-23 457.40</b>	<b>-23 685.10</b>	<b>227.70</b>
4020	AVS/AI/APG	-25 571.95	-23 820.85	-1 751.10
4030	LAA	-3 123.30	-3 205.50	82.20
4040	LPP	-20 090.15	-14 247.95	-5 842.20
	<b>Charges sociales</b>	<b>-48 785.40</b>	<b>-41 274.30</b>	<b>-7 511.10</b>
4300	Frais d'accordage et d'entretien	-1 150.00	-2 329.00	1 179.00
	<b>Frais d'accordage et d'entretien</b>	<b>-1 150.00</b>	<b>-2 329.00</b>	<b>1 179.00</b>
4700	Frais de bureau et divers commun	-1 218.75	-1 333.00	114.25
4710	RC/assurances/taxes	-315.00	-315.00	0.00
4720	Frais de banque (CCP)	-54.65	-40.25	-14.40
4730	AG et comités	-845.10	-883.60	38.50
4731	Jetons de présence comité	-2 600.00	-2 750.00	150.00
4740	Publicité - imprimerie - internet	-610.70	0.00	-610.70
4750	Coti. AVCEM, USL	-30.00	-767.70	737.70
4760	Fiduciaire	-1 000.00	-1 000.00	0.00
	<b>Frais d'administration</b>	<b>-6 674.20</b>	<b>-7 089.65</b>	<b>415.45</b>
4900	Auditions	-334.60	-733.85	399.25
4910	Autres manifestations	-668.90	-489.80	-179.10
4920	Examens	-1 000.00	-923.60	-76.40
	<b>Manifestations</b>	<b>-2 003.50</b>	<b>-2 147.25</b>	<b>143.75</b>
4930	Frais divers	-255.00	-450.00	195.00
5010	Aide aux élèves	0.00	0.00	0.00
5650	Attribution de provision	0.00	0.00	0.00
	<b>Bénéfice</b>			<b>0.00</b>
	<b>Total des charges</b>	<b>-316 375.45</b>	<b>-304 067.53</b>	<b>-12 307.92</b>
6000	<b>Cours et cotisations</b>	<b>122 044.08</b>	<b>116 782.48</b>	<b>-5 261.60</b>
6011	Subside Château-d'Oex	28 997.00	31 787.00	2 790.00
6012	Subside Rougemont	7 439.00	8 167.00	728.00
6013	Subside Rossinière	4 554.00	5 046.00	492.00

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Boris Fringeli, Case postale 72, 1660 Château-d'Oex

Tél. 026 928 28 38 / 079 291 38 80 e-mail : boris.fringeli@bluewin.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)  
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamont, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

6014	Subside Haut-Intyamou	12 650.00	12 265.00	-385.00
	<b>Subsides communaux</b>	<b>53 640.00</b>	<b>57 265.00</b>	<b>3 625.00</b>
6050	<b>Subside cantonal (FEM)</b>	130 887.80	123 313.00	-7 574.80
6090	<b>Location d'instruments</b>	100.00	100.00	0.00
6095	<b>Dons</b>	0.00	0.00	0.00
6098	<b>Frais de rappel sur cotisations</b>	0.00	0.00	-0.00
6100	<b>Produits d'intérêt</b>	22.50	0.00	-22.50
6300	<b>Remboursement APG</b>	0.00	0.00	-0.00
6650	<b>Dissolution de provision</b>	2 796.20	0.00	-2796.20
6690	<b>Recettes diverses</b>	802.40	919.47	117.07
	<b>Déficits 18/19 et 17/18</b>	6 082.47	5 687.58	-394.89
	<b>Total des produits</b>	<b>316 375.45</b>	<b>304 067.53</b>	<b>-12 307.92</b>

Le financement de l'Ecole de Musique repose majoritairement sur les **frais d'écolage** et les **subsides communaux et cantonaux**. En 2018-2019, ils se répartissent de la manière suivante :

<b>Ecolages et cotisations</b>		<b>116 782.48</b>	<b>39%</b>
<b>Participation des communes</b>			
. Château-d'Oex	31 787.00		
. Rossinière	5 046.00		
. Rougemont	8 167.00		
. Haut-Intyamou	12 265.00		
Total communes		<b>57 265.00</b>	<b>19%</b>
<b>Participation cantonale (FEM)</b>		<b>123 313.00</b>	<b>41%</b>
<b>TOTAL des participations</b>		<b>297 360.48</b>	<b>98%</b>

### *Ecolages et cotisations*

Les membres cotisants sont les parents d'élèves et les adultes (16) inscrits à l'école de musique. La cotisation annuelle est de Fr. 20.--. Les frais d'écolage n'ont pas été augmentés depuis le 1<sup>er</sup> février 2015. Les élèves suivant en parallèle le cours

d'improvisation bénéficient d'un rabais substantiel. Les familles bénéficient d'une remise jusqu'à 20% suivant le nombre d'inscriptions.

### *Participation des communes*

Elle est calculée sur la base d'une contribution de base par habitant et par année (fixée à Fr. 9.50 pour toute l'année scolaire), versée à la FEM (Fondation pour l'Enseignement de la Musique), ainsi que d'un montant complémentaire en fonction des besoins et réparti au prorata des habitants. La commune de Haut-Intyamon verse l'équivalent de l'écolage (sans les rabais de famille). La participation globale des communes est fixée fin septembre / début octobre de chaque année, sur la base du budget annuel.

### *Participation cantonale (FEM)*

Grâce à la contribution de toutes les communes vaudoises, la subvention FEM a couvert cette année et l'exercice précédent les 41% de nos besoins.

### *Vérification des comptes*

Ayant désormais légalement l'obligation de confier cette tâche à une fiduciaire dûment agréée, nous nous sommes tournés il y a deux ans vers M. Jean-Claude Racine et sa fiduciaire Jurifid, que nous remercions de tout coeur. Le rapport de la fiduciaire est lu au cours de l'assemblée du 21 novembre 2019.

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Boris Fringeli, Case postale 72, 1660 Château-d'Oex

Tél. 026 928 28 38 / 079 291 38 80 e-mail : [boris.fringeli@bluewin.ch](mailto:boris.fringeli@bluewin.ch)

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)  
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamon, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

## 6. Locaux

L'Ecole de musique du Pays-d'Enhaut ne disposant pas de locaux, ceux-ci lui sont mis gracieusement à disposition par les communes, en collaboration avec la Direction des Ecoles du Pays-d'Enhaut, la Paroisse réformée et le Centre de Culture et de Loisirs.

Voici le nombre d'heures d'utilisation de ces locaux au long de l'année écoulée (durant 36 semaines) :

Château-d'Oex :	Collège	24h/semaine
	Salle Montagnarde	40h/semaine
	CCL (Monnaires)	9h/semaine
	Salles de paroisse (bas)	30h/semaine
Montbovon :	Salle à l'école	3h/semaine
Albeuve :	Salle de répétitions	3h/semaine

Nous remercions vivement les communes, la paroisse, l'établissement scolaire et toutes les communautés et personnes concernées par la mise à disposition de ces locaux, ainsi que les autres utilisateurs de ces salles pour l'excellente collaboration. Il est évident que la mise à disposition de ces locaux nous est précieuse et appréciée.

Mme Marina Andrès, directrice de l'Etablissement scolaire, nous met à disposition un maximum de classes. Sans sa précieuse contribution, certains de nos cours ne pourraient tout simplement pas être donnés...

## 7. Comité

Notre collaboration a débuté à la Foire d'Albeuve, il y a 7 ans, presque sur une boutade. Dès lors, notre présidente sortante, Line Grandjean, s'est donnée corps et âme pour notre école. Dynamique, positive et pleine d'idées, Line a fait merveille. Elle peut quitter notre comité et la présidence avec la satisfaction du devoir accompli. De plus, nous savons d'ores et déjà qu'elle se rend disponible pour nous donner des coups de main. Chapeau à toi, Line, et merci infiniment pour ton dévouement !

Pour succéder à Line Grandjean, c'est Sylvie Lenoir que nous avons l'honneur et la joie de vous présenter. Femme très active au Pays-d'Enhaut, maman de jeunes adultes musiciennes longtemps élèves au sein de notre école, Sylvie, avec ton bon sens et ton dynamisme, le relais est assuré. Merci beaucoup pour ton engagement !

Ce n'est pas tout... Nous avons deux Line, et voici qu'il n'y en a plus... En effet, Line Rossier, notre secrétaire-comptable hyper efficace, serviable et compétente, a passé le témoin à Nathalie Testa. Merci infiniment à Line.2, et bienvenue à Nathalie, qui a déjà relevé le défi avec brio !



Ce n'est toujours pas tout... Eric Henchoz a également souhaité se retirer du comité. Il nous a rendu énormément de services, faisant également le lien avec les fanfares, toujours avec amabilité. Merci beaucoup à Eric !

Pour remplacer Eric, deux dames (honne soit qui mal y pense...) : bravo et merci à Susanne Germann et à Valérie Daenzer pour votre engagement !

Ma gratitude va également envers Anne Fatio, qui demeure au comité, nous faisant bénéficier de sa générosité et de son enthousiasme. A elle, je joins Sonia Lang, Municipale à Rougemont, qui représente les communes et nous gratifie de sa longue expérience dans le domaine musical.

## **8. Conclusion**

Notre école est entrée dans sa 40<sup>e</sup> année ! Grâce à nos 13 professeurs, elle poursuit sa mission, avec l'agilité d'une jeune fille. Vous le savez certainement déjà : nous avons passé commande, auprès de Raphaël Sudan, d'une comédie musicale très haute en couleurs, interprétée exclusivement par nos élèves et professeurs. Alors ne manquez sous aucun prétexte le week-end des 16 et 17 mai 2020. Nous travaillons déjà les partitions, et ce sera magnifique !

Ma reconnaissance va envers vous, les parents, qui nous confiez vos enfants. Nous tâchons de leur transmettre notre passion, et de les aider à grandir harmonieusement.

Les chœurs, fanfares et mélomanes sont toujours les bienvenus, et leur présence nous fait plaisir et nous motive encore plus à accomplir notre mission : permettre à des enfants et des jeunes de s'épanouir à travers l'apprentissage de la musique.

Le soutien des 3 communes du Pays-d'Enhaut et de la commune de Haut-Intyamon nous sont précieux. Que ces 4 communes et la paroisse du Pays-d'Enhaut, ainsi que leur personnel, soient vivement remerciés pour leur contribution et la mise à disposition gratuite des locaux !

Merci à toutes et tous pour votre présence à cette assemblée !

Boris Fringeli  
Directeur

### **Rapport de la présidente pour l'année scolaire 2018-2019**

Concert de groupe, auditions dans certaines classes, auditions de fin d'année, ont apporté de beaux moments musicaux dans cette année scolaire. Bravo et merci à tous les élèves ainsi qu'à leurs professeurs.

Merci aux communes, qui chaque année nous soutiennent. Avoir une école de musique au Pays d'Enhaut est une chance. Avec la loi vaudoise pour les écoles de musiques, ce n'est pas si simple de faire comprendre les problématiques d'une école décentralisée aux organes du canton. Je tiens à remercier notre directeur ainsi que le comité : Mme Anne Fatio et M. Eric Henchoz ainsi qu'à Mme Line Rossier secrétaire comptable pour tout leur travail, leur dévouement et pour la bonne ambiance qui a régné tout au long de nos débats.

Après plusieurs années à la présidence j'ai souhaité laisser ma place à des forces nouvelles et vives pour la prochaine année scolaire. Je garderai de très bons souvenirs de cette aventure musicale. Mme Line Rossier et M. Eric Henchoz ont aussi souhaité s'arrêter. Je leur souhaite bonne route pour la suite. A force d'annoncer que nous cherchions de nouvelles personnes pour étoffer le comité et remplacer les sortants, nous avons été entendus. Merci déjà à ces personnes de prendre sur leur temps pour faire vivre notre école.

Je souhaite longue vie à l'Ecole de Musique du Pays d'Enhaut et avec un peu d'avance un heureux anniversaire pour ses 40 ans. Merci à toutes et tous pour votre confiance !

Line Grandjean

*« Sans musique, la vie serait une erreur. »*

**F. Nietzsche**

***Membres du comité de l'Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut pour 2019-2020***

*Sylvie Lenoir, route de Saanen 81, 1660 Château-d'Oex (présidente)*

*Anne Fatio, Grand Rue 93, 1660 Château-d'Oex*

*Susanne Germann, route du Mont 14, 1660 Château-d'Oex*

*Valérie Daenzer, route des Serpenteys 8, 1659 Flendruz*

*Sonia Lang, chemin des Coursions 7, 1659 Rougermont*

***Administration***

*Boris Fringeli, impasse des Frênes 1, 1669 Les Sciernes-d'Albeuve (directeur)*

*Nathalie Testa, route des Monnaires 28, 1660 Château-d'Oex (secrétaire-comptable)*

Novembre 2019

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Boris Fringeli, Case postale 72, 1660 Château-d'Oex

Tél. 026 928 28 38 / 079 291 38 80 e-mail : [boris.fringeli@bluewin.ch](mailto:boris.fringeli@bluewin.ch)

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)  
Soutenue financièrement par les Communes de Rougermont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamont, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)